

Appel à projets 2025

Chaque année l'assemblée générale de notre Association (<https://www.4acg.org/>) décide de la destination des fonds recueillis par l'intermédiaire des versements des retraites du combattant de ses membres et des cotisations de ses ami-es.

Respectant à la fois le vœu de ses fondateurs et sa Charte des Valeurs et Objectifs, l'Association entend ainsi « *financer des opérations de développement dans un but de solidarité, de soutien, de réparation vis-à-vis du peuple algérien, et en faveur des populations qui souffrent de la guerre* ».

Des actions sont en cours en particulier en Algérie et en Palestine. Mais nous souhaitons faire, bien évidemment, toujours mieux en fonction de nos moyens. Par conséquent, **si vous avez un projet susceptible de correspondre aux critères définis par notre charte (voir pièce jointe), vous pouvez constituer un dossier et nous adresser votre candidature (voir plus bas). Celui-ci sera ensuite examiné par notre « Commission projets ».**

Les documents ci-joint¹ - auquel les "postulants" devront répondre - permettront aux membres de la Commission de mieux connaître à la fois l'Association et son projet, de sélectionner les demandes jugées les plus pertinentes, lesquelles seront ensuite soumises à la prochaine assemblée générale qui doit se tenir au mois d'avril 2026.

Les demandes de financement concernant la continuation de projets en cours ne seront recevables qu'après réception d'éléments concrets nous permettant de suivre leur réalisation² : rapport d'activité, bilan financier, photos ou vidéos, etc.

Plus tôt ces demandes seront présentées, meilleures seront les conditions de leur étude. C'est pourquoi, nous lançons dès maintenant cet appel à projets et vous engageons à y répondre dès que possible.

Les dossiers devront m'être transmis directement, par mail ou par courrier postal, au plus tard le **31 décembre 2025.**

Mail : secretariat@4acg.org (indiquer en objet du mail « **Soumission Projet** »)

Adresse postale : Mme Viviane Roques, 9 rue Elsa Triolet 15250 Marmanhac, France.

Si dans un délai d'une dizaine de jours après l'envoi de votre dossier, vous n'avez pas reçu d'accusé de réception, prenez contact par téléphone avec Mme Viviane Roques au 00 336 14 67 38 29

La Commission Projets 2025-2026
Le 17/10/2025

¹ **Deux documents** : Critères de choix des projets et Fiche de présentation du projet.

² Cette remarque concerne les projets qui ont déjà reçu leur subvention.

Les projets qui n'ont pas encore reçu leur subvention et qui n'ont pas encore de réalisations peuvent fournir tout document de perspectives non déjà inclus dans le dossier de soumission envoyé en 2025.

Critères de choix des projets sollicitant un financement de la 4acg

Les projets sollicitant un financement de notre association sont sélectionnés en fonction de **critères qui se réfèrent aux objectifs que s'est fixés l'association** et qu'elle exprime dans sa charte. À savoir :

- Financer des opérations de développement dans un but de solidarité et de soutien vis-à-vis du peuple algérien et en faveur des populations qui souffrent de guerres.
- Travailler avec les algériens à la réconciliation de nos deux peuples (algérien et français).
- Éveiller la vigilance des jeunes par un travail de mémoire.

Nous avons donc retenu 4 groupes de critères pour la sélection des projets sollicitant un financement.

1. Le type d'opérations de développement

- Nous privilégions les opérations de **développement économique et social** en **milieu défavorisé** (contexte de pauvreté et de guerre, par exemple).
- Nous privilégions, d'une façon générale, les actions ayant un caractère **de nécessité ou d'urgence** permettant de couvrir un déficit notoire au plan économique ou social.

Seront donc retenus en priorité les projets touchant :

- ✓ Le développement de l'agriculture et la sauvegarde de l'environnement.
- ✓ Les activités productrices de revenus : petites entreprises, caisses de crédit, etc. (ex. Touiza Solidarité)
- ✓ Les activités d'éducation, de formation (écoles, centres de jeunes) et d'organisation de la société.
- ✓ Les interventions indispensables en matière d'équipements et d'infrastructures.
- Les projets en question doivent être impérativement **appropriés par les bénéficiaires**. Ils ne doivent être ni initiés, ni conçus par des personnes extérieures, aussi bien intentionnés soient-elles.
- Ces projets doivent être pensés dans une optique de **perséverance**, qui n'est garantie que par **une participation forte des populations bénéficiaires** à l'identification des problèmes, à la conception des solutions et à leur mise en œuvre.
- Les projets que nous retenons **excluent le pur humanitaire**, dont les besoins sont disproportionnés par rapport aux capacités de financement de notre association et qui exigent une organisation et un contrôle que seules des structures spécifiques peuvent exercer.

2. La zone géographique

- Les projets que nous retenons concernent **en priorité l'Algérie et la Palestine**.
 - ✓ **L'Algérie** en tant que pays de référence historique de notre association, à l'égard duquel existe une dette de notre pays et à où peuvent se présenter des projets susceptibles de répondre à notre objectif de réconciliation.
 - ✓ **La Palestine** en tant que pays touché par une guerre qui s'éternise et dont la

population a des besoins impérieux.

- Nous étendons nos financements aux autres anciennes colonies françaises en **Afrique du Nord**.
- Nous privilégions **la proximité géographique** et évitons la dispersion afin de garantir des partenariats plus réalistes et mieux maîtrisables.

3. La possibilité de partenariat

- Nous retenons les projets qui nous assurent **un réel partenariat** : transparent, confiant, sachant rendre compte de l'utilisation de nos dons et acceptant notre droit de regard, d'analyse et de demande d'information.
- Ceci implique l'existence de **relais fiables** sur lesquels nous devons pouvoir nous appuyer en amont et en aval de la demande de subvention.

4. Les capacités de financement

- Nous privilégions les projets particulièrement **démunis** d'appuis.
- Nous évitons les projets qui **sont financés ou qui en ont l'évidente possibilité d'être financés** par des bailleurs de fonds importants : Banque Mondiale, Union Européenne, coopération décentralisée française (municipalités, départements, régions), coopérations internationales, etc.

La 4acg
Le 09/10/25

Fiche de présentation de l'association et du projet pour lequel une aide financière est sollicitée de la 4acg

Pour la présentation de votre association et de votre projet, vous pouvez vous appuyer sur les éléments suivants.

I – L'association qui sollicite le financement

1. Sigle, nom, adresse
2. Court historique de l'association et références des initiateurs
3. Objectif général
4. Objectifs particuliers
5. Statuts
6. Composition du CA
7. Organisation (salariés, bénévoles)
8. Activités (actuelles, envisagées)
9. Sources de financement
10. Budget de l'année en cours
11. Comment cette association a-t-elle connu la 4acg ?

II – Le projet pour lequel l'appui financier est sollicité

1. Description du projet
2. Localisation du projet
3. Nom et adresse du responsable du projet
4. Objectif du projet
5. Historique et contexte du projet (est-ce le début ? Est-il en cours ?)
6. Partenaires du projet : origine, statut, rôle, etc.
7. Personnel engagé pour conduire le projet : statut (salarié/bénévole), nombre, etc.
8. Bénéficiaires du projet : personnes ciblées, statut, nombre, etc.
9. Participation ou non des bénéficiaires au projet et sous quelle forme (financière ou autre)
10. Effets attendus du projet (proches et lointains)
11. Budget nécessaire à la réalisation du projet
12. Moyens (financiers ou autres) déjà dégagés pour la réalisation du projet
13. Origine des moyens dégagés
14. Montant du financement sollicité auprès de la 4acg (en Euro)
15. Usage spécifique prévu pour ce montant (activités, équipements, etc.)